drone-spot

FICHE DE VOL

Générée le 17 novembre 2026

Bas Glacier d'Arolla - Grotte glaciaire

Montagne · Suisse

Coordonnées GPS	45.99625, 7.50521
Altitude	2 669 m
Hauteur maximale	100 m max
Accès	Accès à pied > 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Altisurface du Glacier de Prasfleuri 14 km, direction NO · spot 470 m plus bas
Référence du spot	306774



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:01	07:33	16:57	17:29	9 h 23	07:33–08:19 · 16:11–16:57
Mer. 18 nov.	07:02	07:35	16:56	17:28	9 h 21	07:35–08:21 · 16:09–16:56
Jeu. 19 nov.	07:03	07:36	16:55	17:27	9 h 18	07:36–08:22 · 16:08–16:55

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Altisurface du Glacier de Prasfleuri	Aérodrome	14 km, direction NO	3 139 m
Pian Rosà	Hélistation	17 km, direction SE	3 488 m
Hélistation de Zermatt	Hélistation	20 km, direction E	1 628 m
Altiporto Chamois	Aérodrome	20 km, direction SE	1 707 m

Description

Grotte de glace du Glacier d'Arolla - Val d'Hérens - CH 25 avril 2021 Alors que le printemps naissant invite plus à la douceur qu'à la glace et la fraîcheur, je suis allé dans un coin sauvage bien connu des alpinistes au fond du Val d'Hérens, pour découvrir la grotte glaciaire du glacier d'Arolla. Cette cavité d'environ 300m de profondeur, avec plusieurs ouvertures sur les côtés lui apporte une luminosité magique. Une aventure unique, facile d'accès dans un cadre de haute montagne. Une belle découverte.... Par mesure de sécurité repousser à une autre fois cette destination en cas de risque d'avalanche. Il est par ailleurs vivement conseillé de porter le casque à l'intérieur de la grotte par température trop douce > à 0° Données techniques : Départ et parking : 46°01'13.0"N 7°28'54.8"E - Parking station ski Arolla Distance totale : 7.200 Km Durée : 2h30 Dénivelé : 290 m (pour ma part ...

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=306774

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=45.99625&lon=7.50521
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.